

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
INFÉRIEUR - Éducation Physique**

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S8 - Savoirs interdisciplinaires et leur
didactique : théorie, technique et pratique de
l'éducation physique et sportive dans ses
dimensions collectives et individuelles**

CODE **S8** Programme **2BA** Niveau CFC **6** ECTS **5** **Obligatoire**

Activités d'apprentissage

1. Activités d'expression III
2. Didactique et méthodologie des activités d'expression I
3. Activités sportives collectives III
4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I

Coordonnées du/des représentants « UE »

DELESTREE Florence - fdelestree@he2b.be

Unités d'enseignement prérequis

Unités d'enseignement corequises

Objectifs

L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S8 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage

Compétences visées

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Profil de formation

1. L'autonomie sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « réflexivité ».
2. La capacité à interagir avec les collègues sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « interactivité ».
3. La compréhension des difficultés et des erreurs sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « éducativité ».
4. La maîtrise des concepts disciplinaires sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « approche didactique ».

Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances :
Maîtriser les notions théoriques relatives à la didactique des activités de l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes :
Être capable de réaliser des gestes techniques spécifiques plus complexes et des performances physiques dans les disciplines sportives de l'unité d'enseignement.
Être capable de mettre en application sur le terrain ses connaissances en didactique.

Acronyme

PPEP2S8

Évaluation des Activités d'Apprentissage en %

Pondération des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	1 ^{ère} session						2 ^{ème} session			
	Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen		
			Pratique	Écrit	Oral			Pratique	Écrit	Oral
1) Activités d'expression III	30		100 (*)					100 (*)		
2) Didactique et méthodologie des activités d'expression I	20			100 (*)					100 (*)	
3) Activités sportives collectives III	30		100 (*)					100 (*)		
4) Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I	20			100 (*)					100 (*)	

Complément d'information relatif aux évaluations

*** Activités d'expression III :**

Épreuves réalisées sur support vidéo rendu au dernier cours du quadrimestre et épreuves pratiques en session. L'échec d'une ou de plusieurs des épreuves réalisées sur le support vidéo et/ou l'échec de la session pratique, entraîne l'échec de l'activité d'apprentissage.

Les modalités précises de l'évaluation se trouvent dans le plan de cours sur notre plateforme « MYNIVELLES ».

*** Didactique et méthodologie des activités d'expression I :**

Les contenus théoriques et pratiques des activités d'apprentissage « activités d'expression I et II » dans les unités d'enseignement S2 et S5 sont considérés comme acquis.

Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement. L'évaluation consiste en un travail écrit.

Les modalités précises de l'évaluation se trouvent dans le plan de cours sur notre plateforme « MYNIVELLES ».

*** Activités sportives collectives III :**

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (mise en application des choix du joueur) que par la compréhension de la séquence de jeu (prise de décision adéquate en fonction du moment) sur sa prise en charge en tant qu'enseignant-arbitre. Sa présence (physique et verbale) ainsi que sa capacité à faire respecter les consignes seront les éléments déterminants pour cette partie.

La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque partie de l'évaluation uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20, auquel cas la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage.

*** Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I :**

En fin de quadrimestre, une évaluation écrite vérifie l'acquisition des compétences

Critères de réussite de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement S8 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P ».

Conformément à l'arrêt du Conseil d'État n° 248.445, du 05 octobre 2020, il ne pourra être fait application du seuil minimal de réussite

1. Activités d'expression III

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

2. Didactique et méthodologie des activités d'expression I

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Analyse du contenu spécifique aux activités gymniques :
- Connaissance des éléments clés permettant de construire des situations d'apprentissage pertinentes.
- Mise en évidence des composantes spécifiques à la gymnastique à mettre en place dans les séances d'éducation physique selon le niveau d'enseignement.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

3. Activités sportives collectives III

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Différentes disciplines seront abordées afin de développer principalement les compétences suivantes :

- ajuster ses mouvements en fonction des situations de jeu
- adapter ses comportements en fonction des signaux émis par ses partenaires et ses adversaires
- assumer différents rôles en fonction de la situation de jeu

Au terme du quadrimestre, l'étudiant maîtrisera les principaux fondements de certaines activités sportives collectives et sera capable de les utiliser en situation de jeu.

Le cours est basé sur l'apprentissage de différents éléments qu'il est essentiel de maîtriser afin d'être efficace dans des mises en situations particulières (exemples le 1 contre 1, le 2 contre 2 avec joker, le 2 contre 1, ...).

Il présente également les principaux concepts liés à l'organisation tactique des disciplines collectives abordées (systèmes de jeu, phases de jeu tant offensives que défensives, sens tactique individuel) avec par conséquent un accent particulier sur la coopération socio-motrice.

L'étudiant sera également capable de gérer l'arbitrage éducatif lors des situations d'apprentissage.

En endossant ce rôle, il devra faire preuve d'une présence adéquate tant physique que verbale, et il devra faire respecter les consignes spécifiques de la situation. Ses interventions ne devront cependant pas dénaturer l'esprit du jeu.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine.

Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des activités sportives collectives.

L'étudiant expérimentera directement les théories vues en classe.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

Les règlements officiels de chacune des disciplines sont des savoirs indispensables.

De même, les situations de jeu et leurs objectifs respectifs en fonction des joueurs (porteur du ballon, défenseur, ...) sont des connaissances à maîtriser.

Bibliographie

Acronyme

4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives I

Volume horaire 15 heures

Quadrimestre 1

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

L'étudiant recevra les bases essentielles pour la compréhension des comportements adéquats en activités sportives collectives ainsi que pour les comportements spécifiques en basket-ball et en handball.

Dans cette perspective, les contenus nécessaires seront :

- les savoirs liés au déroulement des jeux collectifs et la terminologie adaptée
- les critères d'exécution interdisciplinaires et ce en fonction des intentions des joueurs
- les règles incontournables en basket et en handball
- les comportements disciplinaires en handball et en basket-ball en fonction des différents thèmes

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours est donné de façon ex-cathedra et en relation directe avec le cours pratique des activités sportives collectives.

Supports à l'acquis d'apprentissage

La connaissance d'une terminologie de base est indispensable (jeu offensif, défensif, démarquage ...)

Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

Bibliographie

Acronyme

PPEP2S804